

## **NOUVELLES EXIGENCES ET RENSEIGNEMENTS PRODUITS**



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. NOUVELLES EXIGENCES.....</b>	<b>5</b>
1.1. Décision D-2015-022 (Dossier R-3915-2014) – Poste Judith-Jasmin.....	5
1.2. Décision D-2015-051 (Dossier R-3918-2015) – Poste Saint-Patrick.....	5
1.3. Décision D-2015-141 (Dossier R-3930-2015) – Poste Saint-Georges.....	5
1.4. Décision D-2015-150 (Dossier R-3905-2014) – Coûts liés aux évènements imprévisibles en réseaux autonomes .....	6
1.5. Décision D-2015-189 (Dossier R-3927-2015) – Passage aux US GAAP .....	6
1.6. Décision D-2016-013 (Dossier R-3946-2015) – Poste Saint-Jean.....	6
1.7. Décision D-2016-033 (Dossier R-3933-2015) – Demande relative aux tarifs d’électricité de l’année tarifaire 2016-2017 .....	6
<b>2. LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS .....</b>	<b>7</b>



1 Le Rapport annuel 2015 du Distributeur présente l'ensemble des informations requises en  
2 vertu de l'article 75 de la Loi sur la Régie de l'énergie (la « Loi »). Il intègre, comme prévu au  
3 5<sup>e</sup> paragraphe de cet article, les renseignements additionnels requis qui découlent des  
4 diverses décisions rendues par la Régie subséquemment à l'entrée en vigueur de la Loi.

5 La section 1 présente les nouvelles exigences de rendre compte pour le rapport annuel 2015  
6 à la suite des décisions rendues par la Régie. La section 2 présente, quant à elle, sous forme  
7 d'un tableau, la liste complète des renseignements divulgués, ainsi que la référence aux  
8 pièces du rapport et aux décisions afférentes.

## **1. NOUVELLES EXIGENCES**

### **1.1. Décision D-2015-022 (dossier R-3915-2014) – Poste Judith-Jasmin**

9 Dans sa décision D-2015-022 émise le 13 mars 2015, la Régie autorise la réalisation du  
10 poste Judith-Jasmin et son raccordement au réseau de distribution. Elle demande au  
11 Distributeur de présenter, dans son rapport annuel, un tableau de suivi des coûts réels du  
12 projet et un suivi de son échéancier avec, le cas échéant, l'explication des écarts majeurs  
13 relatifs aux coûts et aux échéances.

14 La présentation requise est produite à la pièce HQD-6, document 2.

### **1.2. Décision D-2015-051 (dossier R-3918-2015) – Poste Saint-Patrick**

15 Dans sa décision D-2015-051 émise le 23 avril 2015, la Régie autorise la réalisation du poste  
16 Saint-Patrick et son raccordement au réseau de distribution. Elle demande au Distributeur de  
17 présenter, dans son rapport annuel, un tableau de suivi des coûts réels du projet et un suivi  
18 de son échéancier avec, le cas échéant, l'explication des écarts majeurs relatifs aux coûts et  
19 aux échéances.

20 La présentation requise est produite à la pièce HQD-6, document 10.

### **1.3. Décision D-2015-141 (dossier R-3930-2015) – Poste de Saint-Georges**

21 Dans sa décision D-2015-051 émise le 20 août 2015, la Régie autorise la réalisation du  
22 projet de réaménagement du réseau de distribution de la ville de Saint-Georges, à la suite de  
23 l'ajout de capacité au poste de Saint-Georges. Elle demande au Distributeur de présenter,  
24 dans son rapport annuel, un tableau de suivi des coûts réels du projet et un suivi de son  
25 échéancier avec, le cas échéant, l'explication des écarts majeurs relatifs aux coûts et aux  
26 échéances.

27 La présentation requise est produite à la pièce HQD-6, document 11.

#### **1.4. Décision D-2015-150 (dossier R-3905-2014) – Coûts liés aux évènements imprévisibles en réseaux autonomes**

1 Dans sa décision D-2015-150 émise le 10 septembre 2015, la Régie autorise la création d'un  
2 compte d'écarts hors base de tarification afin d'y verser les coûts liés à certains évènements  
3 imprévisibles en réseaux autonomes, en deçà de 50 M\$.

4 Le suivi du compte d'écarts ainsi créé est produit à la pièce HQD-4, document 3.8<sup>1</sup>.

#### **1.5. Décision D-2015-189 (dossier R-3927-2015) – Passage aux US GAAP**

5 Dans sa décision D-2015-189 émise le 23 novembre 2015, la Régie autorise la création, à  
6 compter du 10 juillet 2015, d'un compte de frais reportés hors base de tarification afin d'y  
7 comptabiliser les écarts, autres que le coût de retraite, constatés entre les revenus requis  
8 2015 établis selon les US GAAP et ceux reconnus dans la décision D-2015-033 en vertu des  
9 IFRS.

10 Le suivi du compte de frais reportés ainsi créé est produit à la pièce HQD-4, document 3.9.

#### **1.6. Décision D-2016-013 (dossier R-3946-2015) – Poste Saint-Jean**

11 Dans sa décision D-2016-013 émise le 29 janvier 2016, la Régie autorise la réalisation du  
12 poste Saint-Jean et son raccordement au réseau de distribution. Elle demande au  
13 Distributeur de présenter, dans son rapport annuel, un tableau de suivi des coûts réels du  
14 projet et un suivi de son échéancier avec, le cas échéant, l'explication des écarts majeurs  
15 relatifs aux coûts et aux échéances.

16 La présentation requise est produite à la pièce HQD-6, document 22.

#### **1.7. Décision D-2016-033 (dossier R-3933-2015) – Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2016-2017**

17 Dans sa décision D-2016-033 émise le 7 mars 2016, la Régie demande de faire état, dans le  
18 Rapport annuel 2015, des résultats du projet-pilote de remise à niveau des systèmes  
19 électromécaniques et des suites qui y seront données.

20 Le suivi demandé est produit à la section 4 de la pièce HQD-7, document 3.

---

<sup>1</sup> Les coûts encourus en 2014 à l'égard de tels évènements imprévisibles, soit ceux en lien avec le déversement accidentel d'hydrocarbures au port de Cap-aux-Meules, étaient suivis au Rapport annuel 2014 dans le compte d'écarts « Montant à récupérer par un mécanisme en attente d'approbation » produit à la section 6 de la pièce HQD-4, document 3.1.

**2. LISTE DES RENSEIGNEMENTS PRODUITS**

<b>Décision</b>	<b>Renseignements</b>	<b>Pièce</b>
D-2002-175	Conciliation des données réelles statutaires 2015 du Distributeur et des données auditées du Rapport annuel 2015 d'Hydro-Québec	HQD-2, document 1
D-2003-93	Conciliation des résultats statutaires et réglementaires, conciliation de l'actif total statutaire et de la base de tarification, passif présumé	HQD-2, document 2.1
D-2013-037 D-2014-034	Rapport des auditeurs indépendants sur les ajustements IFRS et sur les ajustements réglementaires	HQD-2, document 2.2
D-2004-47 D-2005-34	Comparaison des résultats réglementaires et des revenus requis reconnus pour l'année 2015	HQD-2, document 3
D-2009-016	Mécanisme de récupération des charges d'exploitation associées aux pannes majeures	HQD-2, document 3.1
D-2004-115 D-2005-129	Suivi des contrats d'approvisionnement	HQD-3, document 1.1
D-2002-175 D-2003-93	Détail des sources d'approvisionnement, bilan réel offre-demande en puissance et taux de pertes de distribution	HQD-3, document 1.2
D-2007-44	Utilisation de la dispense de recourir à la procédure d'appel d'offres pour les contrats d'approvisionnement de court terme	HQD-3, document 1.3
D-2006-34 D-2006-149 D-2014-156	Suivi de l'utilisation des options d'électricité interruptible pour les clientèles de moyenne et de grande puissance	HQD-3, document 2.1
D-2006-34	Suivi de l'utilisation de l'option d'électricité additionnelle par la clientèle de grande puissance	HQD-3, document 2.2
D-2003-93	Base de tarification (mensuelle et moyenne des 13 soldes)	HQD-4, document 1
D-2003-93 D-2010-022 D-2014-037	Évolution de la base de tarification	HQD-4, document 2
D-2005-34 D-2010-022	Suivi des comptes d'écarts relatifs aux ventes et aux achats d'électricité, de combustibles et de service de transport	HQD-4, document 3.1
D-2010-022	Suivi du compte d'écarts relatif au tarif de maintien de la charge	HQD-4, document 3.2
-	Suivi des comptes d'écarts relatifs aux projets majeurs	HQD-4, document 3.3
D-2012-024	Suivi du compte d'écarts relatif au coût de retraite	HQD-4, document 3.4
D-2013-037	Suivi du compte d'écarts relatif au BEIÉ	HQD-4, document 3.5
D-2014-086	Suivi du compte d'écarts relatif à TCE	HQD-4, document 3.6
D-2014-052	Suivi du compte d'écarts relatif au montant à remettre à la clientèle	HQD-4, document 3.7

<b>Décision</b>	<b>Renseignements</b>	<b>Pièce</b>
D-2015-150	Suivi du compte d'écarts relatif aux coûts liés aux événements imprévisibles en réseaux autonomes	HQD-4, document 3.8
D-2015-189	Suivi du compte d'écarts relatif au passage aux US GAAP	HQD-4, document 3.9
- D-2015-018	Suivi des investissements inférieurs à 10 M\$	HQD-5, document 1
D-2014-050	Raccordement du poste De Lorimier	HQD-6, document 1
D-2015-022	Raccordement du poste Judith-Jasmin	HQD-6, document 2
D-2012-048	Raccordement du poste Lefrançois	HQD-6, document 3
D-2013-120	Raccordement du poste Duchesnay	HQD-6, document 4
D-2008-109	Réaménagement de l'échangeur Dorval	HQD-6, document 5
D-2014-107	Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul	HQD-6, document 6
D-2009-080	Raccordement du village de La Romaine	HQD-6, document 7
D-2012-112	Conversion des charges du poste Charland	HQD-6, document 8
D-2010-132	Raccordement du poste de Limoilou	HQD-6, document 9
D-2015-051	Raccordement du poste Saint-Patrick	HQD-6, document 10
D-2015-141	Intégration de quatre nouvelles lignes à 25 kV au poste de Saint-Georges	HQD-6, document 11
D-2011-026	Raccordement du poste Bélanger	HQD-6, document 12
D-2013-205	Raccordement du poste Fleury	HQD-6, document 13
D-2011-084	Raccordement du poste de Charlesbourg	HQD-6, document 14
D-2011-086	Projet CATVAR	HQD-6, document 15
D-2011-095	Construction de la centrale thermique Akulivik	HQD-6, document 16
D-2011-188	Raccordement du poste Henri-Bourassa	HQD-6, document 17
D-2012-150	Transfert des charges du poste de Port-Daniel	HQD-6, document 18
D-2014-037	Projet LAD	HQD-6, document 19
D-2014-155	Raccordement du poste d'Adamsville	HQD-6, document 20
D-2015-008	Raccordement du poste de Saint-Jérôme	HQD-6, document 21
D-2016-013	Raccordement du poste Saint-Jean	HQD-6, document 22
D-2003-62	Service VISILEC	HQD-7, document 1
D-2002-175	Liste des interventions en efficacité énergétique	HQD-7, document 2
D-2010-022 D-2011-028 D-2012-024 D-2015-018 D-2016-033	Plan global en efficacité énergétique – Suivis	HQD-7, document 3



<b>Décision</b>	<b>Renseignements</b>	<b>Pièce</b>
D-2003-93 D-2007-12 D-2010-022	Coût et description de la dette	HQD-8, document 1
D-2003-93	Taux de rendement réel des capitaux propres	HQD-8, document 2
D-2004-47	Taux de capitalisation – Hydro-Québec	HQD-8, document 3
D-2003-93	Taux de rendement réel de la base de tarification	HQD-8, document 4
D-2006-46 D-2010-022	Application du code de conduite	HQD-9, document 1
D-2002-175 D-2008-024 D-2009-016 D-2011-028 D-2015-018 D-2016-033	Indicateurs de performance des activités du Distributeur	HQD-9, document 2
D-2002-175	Bilan des plaintes de la clientèle reçues par le Distributeur	HQD-9, document 3
D-2002-175	Évolution annuelle de l'effectif en équivalent temps complet	HQD-10, document 1
D-2002-175	Historique des ventes, des produits des ventes, des abonnements et de la consommation	HQD-10, document 2
D-2002-175	Nombre de kilomètres de lignes de distribution par niveaux de tension	HQD-10, document 3
D-2002-175	Organigrammes	HQD-11, document 1
D-2002-175	Publications d'Hydro-Québec	HQD-11, document 2